Des solutions radicales extraites des techniques professionnelles pour résoudre les problèmes d'infestations massives de rongeurs.

RATS & SOURIS

K.PRO CHOC RATS & SOURIS PATES est un appât rodenticide prêt à l'emploi, sous forme de pâte, conditionné en sachets individuels de 15 g, pour le contrôle des souris domestiques et des rats – rat brun et rat noir ; le produit est utilisé sur les organismes cibles du stade juvénile au stade adulte. **K.PRO CHOC RATS & SOURIS PATES** est à base de Difénacoum, substance active anticoagulante de deuxième génération ; le mode d'action de la substance active permet de ne pas éveiller la méfiance des autres rongeurs de la colonie, qui continuent à consommer le produit.

K.PRO CHOC RATS & SOURIS PATES présente les caractéristiques innovantes suivantes :

Technologie FLUO-NP : grâce à la technologie d'un colorant fluorescent, l'appât peut être facilement identifié même dans de mauvaises conditions d'éclairage. Lorsque l'appât est mangé par les rongeurs, la formulation fluorescente rend les fèces des rongeurs clairement visibles sous la lumière UV, ce qui donne la possibilité de surveiller leur activité.

PASTA PLUS : une formulation innovante combinant un mélange bien équilibré de composants d'origine alimentaire, tels que farine lactée, sucre et graisses enriches en céréales, particulièrement appétant pour les espèces cibles mentionnées ci-dessus. Grâce à sa forte appétence, l'appât en pâte est extrêmement polyvalent et son usage est indiqué dans des zones présentant une forte concurrence alimentaire.

K.PRO CHOC RATS & SOURIS PATES contient un agent amérisant (Benzoate de dénatonium) pour aider à éviter la consommation par l'homme.

POUR UNE EFFICACITÉ OPTIMALE - INSTRUCTIONS D'EMPLOI

Méthode d'application : Appât prêt à l'emploi en sachets à utiliser dans des postes d'appâtage sécurisés.

Catégorie d'utilisateur : Grand public.

Dose et fréquence d'application :

Contre les souris domestiques (*Mus Musculus*) - Utilisation à l'intérieur :

Forte infestation : jusqu'à 50 g d'appât par point d'appât espacés de 2 mètres ;

Faible infestation : jusqu'à 50 g d'appât par point d'appât espacés de 5 mètres.

Les stations d'appâtage doivent être inspectées au minimum tous les 2 à 3 jours au début du traitement, puis au moins une fois par semaine par la suite, dans le but de vérifier si l'appât est accepté et si les postes d'appâtage ne sont pas altérés et de retirer les cadavres des rongeurs. Recharger le poste d'appâtage si besoin.

Contre les rats bruns et les rats noirs (*Rattus norvegicus* et *Rattus rattus*) - Utilisation à l'intérieur et à l'extérieur autour des bâtiments :

Forte infestation : jusqu'à 100 g d'appât par point d'appât espacés de 5 mètres ;

Faible infestation : jusqu'à 100 g d'appât par point d'appât espacés de 10 mètres.

Les postes d'appâtage ne doivent être inspectés que 5 à 7 jours après le début du traitement puis au moins une fois par semaine par la suite, dans le but de vérifier si l'appât est accepté et si les postes d'appâtage ne sont pas altérés et de retirer les cadavres de rongeurs. Recharger le poste d'appâtage si besoin.

Pour l'utilisation à l'extérieur autour des bâtiments : Placer les postes d'appâtage dans des endroits qui ne risquent pas d'être inondés, remplacer tout appât dans un poste qui a été altéré par l'eau ou contaminé par des salètés.

Lire et respecter les informations sur le produit ainsi que toutes les informations qui accompagnent le produit ou celles fournies sur le point de vente avant de l'utiliser. Avant d'utiliser des produits rodenticides, envisager la possibilité de recourir à des méthodes de contrôle non chimiques (des pièges par exemple). Retirer toute nourriture facilement accessible pour les rongeurs (par exemple, des céréales épanchées ou des déchets alimentaires).

Par ailleurs, ne pas nettoyer la zone infestée juste avant le traitement car cela perturbe la population des rongeurs et rend l'accoutumance de l'appât plus difficile. Les postes d'appâtage doivent être placés à proximité immédiate de l'endroit où l'activité de rongeurs a été observée (par exemple, parcours, sites de nidification, parcs d'engraissement, trous, terriers, etc.). Les postes d'appâtage doivent, si possible, être fixés au sol ou à d'autres structures. Ne pas ouvrir les sachets contenant l'appât. Placer les postes d'appâtage hors de la portée des enfants, oiseaux, animaux domestiques, animaux d'élevage et autres animaux non cibles. Placer les postes d'appâtage à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux, ainsi que des ustensiles ou des surfaces qui entrent en contact avec ces derniers. Ne pas placer les postes d'appâtage à proximité de systèmes d'évacuation des eaux où ils pourraient entrer en contact avec de l'eau. Ne pas manger, boire, ni fumer lors de l'utilisation du produit. Se laver les mains et toute zone de la peau directement exposée après avoir utilisé le produit. Retirer tout appât restant ou les postes d'appâtage au terme de la période de traitement.

MESURES DE GESTION DE RISQUE

Envisager l'adoption de mesures de contrôle préventives (combler les trous, retirer autant que possible les aliments et boissons éventuels, etc.) pour améliorer l'ingestion du produit et réduire le risque de nouvelle infestation.

Ne pas utiliser de rodenticides anticoagulants en guise d'appâts permanents (par exemple, pour éviter toute infestation de rongeurs ou pour détecter l'activité de rongeurs). Le produit doit être utilisé dans des postes d'appâtage sécurisés. Étiqueter les postes d'appâtage selon les indications mentionnées dans la présente étiquette. L'utilisation de ce produit devrait permettre d'éliminer les rongeurs sous 35 jours. En cas de soupçon d'inefficacité à la fin du traitement (en d'autres termes, si l'activité des rongeurs continue d'être observée), demander conseil au fournisseur du produit ou contacter un service de contrôle des organismes nuisibles. Rechercher et éliminer les cadavres de rongeurs pendant le traitement, au minimum chaque fois que les postes d'appâtage sont inspectés. Éliminer les cadavres de rongeurs dans un circuit de collecte approprié.

INSTRUCTIONS DE PREMIERS SOINS ET MESURES D'URGENCE POUR PROTÉGER L'ENVIRONNEMENT

Ce produit contient une substance anticoagulante. En cas d'ingestion, parmi les symptômes pouvant apparaître, parfois avec un certain retard, figurent des saignements de nez et des saignements gingivaux. Dans certains cas graves, des contusions et la présence de sang dans les selles ou les urines peuvent être observées. Antidote : Administration de vitamine K1 par du personnel médical/vétérinaire uniquement. En cas : d'exposition cutanée, nettoyer la peau à l'eau pure à l'eau savonneuse; d'exposition oculaire, rincer les yeux avec une solution de rinçage oculaire ou de l'eau en gardant les paupières ouvertes au moins 10 minutes. d'exposition orale, rincer soigneusement la bouche avec de l'eau.

Ne jamais rien administrer par voie orale à une personne inconsciente. Ne pas provoquer de vomissement. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui présenter le contenant du produit ou l'étiquette.

En cas d'incident, contacter un centre antipoison. N° ORFILA (INRS) : 01 45 42 59 59.

Contacter un vétérinaire en cas d'ingestion par un animal domestique. Chaque poste d'appâtage doit être muni d'une étiquette mentionnant les informations suivantes : « Ne pas déplacer ni ouvrir; contient un rodenticide. K.PRO CHOC RATS & SOURIS PATES, N° AMM FR-2018-0116 ; substance active : Difénacoum; en cas d'incident, contacter un centre antipoison. N° ORFILA (INRS) 01 45 42 59 59 »

Dangereux pour la faune.

INSTRUCTIONS POUR L'ÉLIMINATION DU PRODUIT ET DU SON EMBALLAGE : Une fois le traitement terminé, mettre au rebut l'appât qui n'a pas été mangé ainsi que l'emballage, dans un circuit de collecte approprié. Le port de gants est recommandé.

CONDITIONS DE STOCKAGE : Conserver le produit dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Maintenir le contenant bien fermé et à l'abri de toute exposition directe au soleil. Entreposer le produit hors de la portée des enfants, oiseaux, animaux domestiques et animaux d'élevage.

Durée de conservation : 2 ans à compter de sa date de fabrication.

AUTRES INFORMATIONS : En raison de leur mode d'action retardé, les rodenticides anticoagulants agissent entre 4 et 10 jours après consommation de l'appât. Les rongeurs peuvent être porteurs de maladies. Ne pas toucher les cadavres de rongeurs à mains nues; porter des gants ou utiliser des instruments tels que des pinces pour les éliminer. Ce produit contient un agent amérisant et un colorant.

N° de lot / Date de fabrication : voir emballage.

Fabriqué en Europe

150g

3 365000 032480

Appât rodenticide (TP14) prêt à l'emploi sous forme de pâte pour le contrôle des souris domestiques (à l'intérieur) et des rats – rat brun et rat noir (à l'intérieur et à l'extérieur autour des bâtiments)

USAGE NON-PROFESSIONNEL (GRAND PUBLIC)

K.PRO CHOC RATS & SOURIS PATES - Appât rodenticide (TP14) prêt à l'emploi sous forme de pâte

Contient 0.0029% m/m de Difénacoum (n° CAS 56073-07-5)

UFI : GX20-40XV-Q009-5XHY

Mentions de danger :
H373: Risque présumé d'effets graves pour les organes (sang) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Conseils de prudence :
P101 : En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P102: Tenir hors de portée des enfants.
P103 : Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions. P314: Consulter un médecin en cas de malaise. P501 : Éliminer le contenu/récipient selon la réglementation en vigueur.

ATTENTION

N° AMM : FR-2018-0116

Détenteur de l'AMM/Fournisseur :
Zapi S.p.A. via Terza Strada 12
35026 Conselve (Pd) Italie
Tél. +39 049 9597737.
www.zapispa.com - info@zapispa.com

Distribué par : S.A.S. BRUNEL CHIMIE DÉRIVÉS
CS 80200 - F 59443 WASQUEHAL cedex

Retrouvez plus d'informations sur le site
www.kpro-insecticides.com

0 806 601 101
Service gratuit
+ prix appel